

Michel Servet (1511-1553) Hérésie et pluralisme du XVI^e au XXI^e siècle, Actes du colloque de l'École Pratique des Hautes études, 11-13 décembre 2003, réunis par Valentine Zuber. Paris, Honoré Champion, 2007. Un vol. de 384 p.

Un colloque transdisciplinaire et international s'est tenu à l'École Pratique des hautes études pour célébrer le quatre-cent-cinquantième anniversaire de la mort de Michel Servet. Le livre, qui réunit les contributions de quinze chercheurs, se compose de quatre grandes sections : *Revenir à Michel Servet* (3 articles), *Lire Michel Servet* (3), *Michel Servet et son héritage* (4 articles), *Des condamnations aux reconnaissances* (4). Le livre s'ouvre sur une histoire, depuis 1903, des commémorations de Michel Servet : d'abord conflictuelles (en plein débat anti-clérical), elles ont vu Servet bénéficier de « la promotion de Sébastien Castellion ». Qu'on nous permette de rappeler brièvement la vie de Michel Servet (pseudonyme : de Villeneuve). Né en Espagne, il vient faire des études en France, à Toulouse puis à Paris, où il se trouve dans les années 1530. Il n'y rencontre pas Calvin, ce qu'affirme Théodore de Bèze – faussement, comme le montre Jean Dupèbe (p. 53-72), mais il y étudie la médecine « soubz Jaques Silvvyus ». Erasmiens, il combat la scolastique, mais aussi les doctrines luthériennes de la prédestination et du libre-arbitre, et en 1531, il s'en prend au dogme de la Trinité. Rolande-Michelle Benin, qui propose une traduction de son traité sur les erreurs de la Trinité (p. 89-108), explique qu'il condamne la forme et le contenu conceptuel du dogme de la Trinité à cause de l'évolution sémantique du mot *persona*, qui mène à la conception d'un Dieu non pas revêtu de trois aspects, mais composé de trois êtres. Cela lui vaut un procès *in absentia* à Saragosse, alors qu'il exerce la médecine à Vienne (dans les années 1540), tout en travaillant à des éditions de textes avec des imprimeurs lyonnais. Dans les années 1546-47, il s'adresse à Calvin, et dispute avec lui de points de théologie. « Convaincu de l'imminence du temps eschatologique », comme l'explique Marianne Carbonnier-Burkard (p. 27), il veut refonder le christianisme et il publie en 1553 la *Christianismi restitutio*. Ses idées sur la Trinité, la messe et le baptême des petits enfants lui valent un premier procès à Vienne, où il avait pourtant entretenu jusque-là d'excellentes relations avec les autorités (l'archevêque comme le lieutenant général), et à Genève où il a cherché refuge, où il est arrêté en août 1553, et où il subit huit interrogatoires, sans compter une incarcération qui l'expose à la vermine. M. Carbonnier-Burkard donne le déroulement précis de ces deux procès. À Genève, Servet, qui accuse Calvin d'errer « en beaucoup de passages » et demande une dispute publique avec des arguments tirés de la raison et de l'Écriture (p. 45), est chargé de crimes d'hérésie par une juridiction laïque qui est en même temps l'exécutif politique de la cité, et Calvin fait de ce procès un « duel à mort ». L'histoire de sa mort est connue, et Bernard Roussel (p. 171-184) propose une traduction du pamphlet bâlois en latin (*Historia mortis Serveti*), sans doute « rédigé immédiatement après le 27 octobre 1553 ». Outre sa vie, ce livre rappelle les croyances de Michel Servet. Bernard Roussel étudie sa lecture de la Bible (109-128), ce qu'il doit à Erasme, à Sante Pagnini, son initiation au néo-platonisme par Symphorien Champier. Sa *Christianismi restitutio* cherche à arracher le christianisme aux élaborations des théologiens sophistes qu'il dénonce, et il retrouve le sens originel de l'Écriture par une exégèse historique. En s'intéressant aux rapports entre Servet et les Pères de l'Église anti-nicéens, Irena Backus (p. 129-167) prolonge et approfondit les réflexions de B. Roussel. Elle s'arrête en particulier sur les *De Trinitatis libri septem* : le Christ n'est que la lumière créatrice par laquelle Dieu s'exprime. L'homme participe directement à la divinité en ceci que son âme contient en elle des traces de l'Esprit saint qui n'est qu'un autre mode de l'action divine. Dieu offre de lui une image toujours voilée, alors que tous les hommes ont accès au saint Esprit. Le Christ n'est pas créé mais généré par la semence provenant de la substance du Père. Pour le médecin Michel Servet, qui s'est attaché à la petite circulation du sang, l'Esprit saint est une des opérations divines dont l'action est visible dans la circulation du sang entre le cœur et les poumons. La semence du

Père devient matière grâce au sang de la mère (selon l'idée d'Aristote pour qui c'est la mère qui fournit le sang). Anti-trinitaire et anti-nicéen, Michel Servet décrit l'Incarnation selon les principes de la génération humaine (p. 133). Sa théorie de l'Esprit saint circulant dans le sang de tous les hommes et leur donnant la vie est plus cohérente que sa doctrine de la Rédemption, mais elle contredit sa doctrine de l'âme. Tout homme participe à la divinité, mais l'âme meurt si elle n'est pas baptisée (p. 158). Le colloque s'interroge, plus globalement, sur le concept de tolérance qui naît, avec Sébastien Castellion, devant ce que les orthodoxes appellent hérésies, et prolonge la réflexion jusqu'au XX^e siècle avec Roland Bainton (dans l'article de Valentine Zuber, p. 225-271), qui marque une rupture avec l'historiographie religieuse de la fin du XIX^e siècle qui ignorait les mouvements dissidents de la réforme.

Ce livre est bienvenu non seulement parce que Michel Servet mérite un peu plus qu'une notule pudique, et parce qu'y est réaffirmée une tolérance qui est à la fois horreur devant la souffrance du supplice et refus de toute prétention dogmatique à la vérité absolue (p. 343). Pourvu d'un index et d'une riche bibliographie, il est tout à fait complet. Signalons cependant quelques publications récentes qui manquent à la bibliographie : Loris Petris, *La Plume et la tribune. Michel de l'Hospital et ses discours (1559-1562)*, Genève, Droz, 2002 ; David Amherdt et Yves Giraud, *Sébastien Castellion, Dialogues sacrés. Dialogi sacri, Premier Livre*, texte bilingue, Genève, Droz, 2004.

Bénédicte BOUDOU